

PRÉFET DE PARIS

Préfecture  
Direction de la Modernisation et de l'Administration  
Politique de la Ville  
Affaire suivie par : Cécile ESCOLBAR  
Déléguée du Préfet – Portes du 18<sup>ème</sup>  
Tél : 01 82 52 43 52  
Courriel : cecile.escobar@paris.gouv.fr

Paris, le 2 juillet 2018

Monsieur Malek, Monsieur Lemoine,

Par lettre du 05 juin 2018 vous m'interpellez sur l'urgence d'une décision à prendre pour les habitants de la résidence Jean Cocteau située aux 88-94 BD NEY dans le 18<sup>e</sup> arrondissement.

Cette résidence accueillera prochainement un nouveau programme de 74 logements et vous m'exprimez que si le projet a bien été présenté aux habitants, ils n'ont pas été véritablement concertés et ils sont déçus par celui-ci. Vous m'alertez sur la nécessité que les travaux prévus dès cet été perturbent le moins possible le quotidien et surtout, qu'ils garantissent la sécurité des habitants.

A cette fin, vous souhaitez que les engins de chantier traversent par le terrain mitoyen de la Caserne Gley, propriété de l'État. Ceci implique mon autorisation.

Vous me formulez également la demande de pouvoir réunir les acteurs impliqués afin que soient étudiés ensemble, les voies et moyens qui pourraient, durant le temps des travaux limiter l'impact des nuisances et sécuriser les circulations notamment des plus jeunes.

Enfin, vous m'évoquez d'autres inquiétudes, notamment celle de l'attractivité de cette résidence aux appartements en PLS durant le temps de ces travaux.

En premier lieu, je souhaite Messieurs les conseillers citoyens, vous remercier, ainsi que l'ensemble de vos collègues pour votre implication au sein de cette instance particulièrement dynamique.

Comme vous le rappelez justement, les partenaires ont à rechercher ensemble les meilleures solutions pour « mieux vivre son quartier et son logement » et « améliorer la place des habitants dans les projets urbains ». Je constate que tel que l'a souhaité le législateur, vous agissez concrètement pour créer les conditions de cette implication.

Monsieur le Président et Monsieur le Trésorier  
Association du conseil citoyen Paris 18<sup>e</sup>  
Maison de la vie associative et citoyenne – 18 boîte N°82  
15 passage Ramey  
75018 Paris

Concernant l'organisation des travaux, je suis heureux de vous informer que les services de la Direction générale des finances publiques - service local du domaine de Paris saisis de cette demande d'accès au chantier par le chemin de la Caserne Gley, ont instruit positivement et rapidement le dossier. La convention d'occupation du domaine public est actuellement bien signée par les deux parties et il n'y a donc pas d'obstacles à cette solution de passage par la Caserne.

Cette possibilité n'était pas validée au moment de la réunion publique du 29 mai, organisée par le bailleur et n'avait donc pu être partagée avec les habitants.

Pour accompagner cette période de travaux, j'ai demandé à la Déléguée du Préfet, Cécile Escobar, qui intervient sur ce quartier prioritaire d'être attentive à la situation et d'œuvrer à vos côtés à l'identification des leviers d'amélioration.

Madame Escobar est déjà en lien avec l'amicale de locataires et conviendra avec votre conseil citoyen d'un rendez-vous sur site qui rassemblera les partenaires utiles pour une coopération efficace.

Elle est votre interlocutrice privilégiée pour recueillir vos questionnements et soyez assuré que je demeurerai attentif aux situations que vous souhaiterez me faire connaître.

Dans ce quartier des Portes de Paris, les mutations urbaines et sociales sont importantes, elles sont surtout transformatrices de votre environnement: arrivée du tramway, nouvelles constructions de qualité favorables aux mixités fonctionnelles et sociales ainsi qu'à la création d'emplois.

Je ne méconnais cependant pas les nuisances générées par des travaux en particulier pour les habitants de la résidence Jean Cocteau. La convention suscitée permet de limiter les nuisances.

Je vous remercie, Messieurs les conseillers citoyens, d'avoir bien voulu m'alerter sur ce sujet et vous prie d'agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Le préfet secrétaire général

François RAVIER

